



# Syndicat Intercommunal D'Information Géographique

## Procès-Verbal

*En application de l'article L2121-12 du Code Général des collectivités territoriales*

Afférents au Comité	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
50	50	25

**Réunion du Comité Syndical le jeudi 24 février 2022 à 18h00**  
**A ORSAN (salle des Fêtes)**

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-quatre février, les membres du comité syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à ORSAN, sous la présidence de Monsieur Bernard DUCROS, Président.

**Présents** : ABADLI Morad ; JULLIARD Franck ; LAVASTRE Norbert ; BOUCHARD Michel ; PAUT Régis ; DUCHER Catherine ; BIGONNET Fatima ; LENTHERIC Pascal ; PUGNERE Frédéric ; DUCROS Bernard ; GINO Hervé ; ROUSSEL Daniel ; BECQUART Gaëtan ; LOCATELLI Daniel ; LEROUX Aurélie ; MAIRESSE Sébastien ; SALVADOR Vincent ; LAHAYE Michel ; LOUKIA Adil ; CARMINATI Guy ; LAMBLARD Olivier ; BESSON Nathalie ; MAZZOLENI Jean-François ; ETROIT Sylvie ; L'HOTEL Olivier.

**Absents** : Communes de Aiguèze ; Arpaillargues-Aureilhac ; Codolet ; Connaux ; Fontarèches ; Issirac ; La Bastide d'Engras ; La Roque sur Cèze ; Laval Saint Roman ; Le Garn ; Lirac ; Montfaucon ; Monclus ; Moussac ; Pujaut ; Sabran ; St Alexandre ; St André de Roquepertuis ; St Christol de Rodières ; St Génies de Comolas ; St Nazaire ; St Paulet de Caisson, Salazac ; Tavel ; Uzès.

Secrétaire de séance : Monsieur LAVASTRE Norbert

Date de la convocation : 18/02/2022

Le quorum étant atteint, le Président du SIIG, Monsieur Bernard DUCROS remercie l'assemblée présente et nomme Monsieur LAVASTRE Norbert, secrétaire de séance.

### **1. Approbation du PV du 10 décembre 2021**

Les élus n'ayant pas de remarque, le conseil syndical approuve à l'unanimité, le PV du 10 décembre 2021.

### **2. Délibération à prendre concernant la détermination des taux de promotion pour les avancements de grade**

Le conseil syndical approuve à l'unanimité la délibération sur le taux de promotion à 100 % pour tous les grades présents dans le syndicat.

### **3. Délibération à prendre concernant la suppression du poste d'ingénieur de Catégorie A et du poste d'adjoint administratif de catégorie C**

Le conseil syndical approuve à l'unanimité la délibération concernant la suppression du poste d'ingénieur de Catégorie A et du poste d'adjoint administratif de catégorie C.

### **4. Délibération à prendre concernant la mise en place du RIFSEEP**

Le conseil syndical approuve à l'unanimité la délibération du Régime Indemnitaire des fonctionnaires titulaires et stagiaires, tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

## 5. Débat d'Orientation Budgétaire

### **DOB – SIIG - 2022**

#### **Section de fonctionnement - Dépenses**

<b>Chapitre</b>	<b>Intitulé</b>	<b>DOB</b>	<b>BP 2021 (pour mémoire)</b>
011	Charges à caractère général	138 000.00 €	114 427.19 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	140 000.00 €	172 700.00 €
022	Dépenses imprévues	2 000.00 €	2 000.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert en sections	15 000.00 €	11 610.06 €
65	Autres charges de gestion courante	30 000.00 €	39 700.00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000.00 €	5 000.00 €
<b>Total général</b>		<b>330 000.00 €</b>	<b>345 437.25 €</b>

#### **Section de fonctionnement – Recettes**

<b>Chapitre</b>	<b>Intitulé</b>	<b>DOB</b>	<b>BP 2021 (pour mémoire)</b>
013	Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €
74	Dotations, subventions et participations	165 000.00 €	167 000.00 €
75	Autres produits de gestions courante	0.00 €	0.00 €
<b>Total général</b>		<b>165 000.00 €</b>	<b>167 000.00 €</b>

#### **Section d'investissement - Dépenses**

<b>Chapitre</b>	<b>Intitulé</b>	<b>DOB</b>	<b>BP 2021 (pour mémoire)</b>
020	Dépenses imprévues	5 000.00 €	5 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	25 000.00 €	28 701.86 €
21	Immobilisations corporelles	30 824.87 €	46 610.06 €
<b>Total général</b>		<b>60 824.87 €</b>	<b>80 311.92 €</b>

## Section d'investissement - Recettes

Chapitre	Intitulé	DOB	BP 2021 (pour mémoire)
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	11 610.06 €
<b>Total général</b>		<b>0.00 €</b>	<b>11 610.06 €</b>

Le conseil syndical prend acte du débat d'Orientation Budgétaire.

### QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur Constant remercie l'ensemble du conseil syndical pour l'acceptation de son avancement de grade et du RIFSEEP.

Monsieur CONSTANT informe le conseil syndical sur le succès du connecteur VMap/Open ADS auprès des communes.

**Les élus n'ayant pas d'autres questions, le président clos la séance à 19h20**

